

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
DÉPLACEMENTS, MOBILITÉ, TRANSPORTS

RÉF: 9443-12

Construire une démarche d'évaluation a priori et a posteriori d'un projet de transport collectif

EN BREF

L'évaluation constitue une démarche essentielle à l'élaboration d'un projet de transport collectif. Fortement encadrée réglementairement, elle vise à apprécier l'opportunité d'un projet, analyser ses effets et évaluer le degré d'atteinte de ses objectifs. Elle articule différents outils (analyse stratégique, calcul socio-économique, évaluation multicritère des effets...) dont la formation explicite le contenu et le domaine de pertinence.

THÉMATIQUES

Evaluation socio-économique. Evaluation dans le processus de décision et de concertation. Analyse stratégique. Calcul socio-économique. Retours d'expériences sur des évaluations a priori et a posteriori.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Professionnels des services transports ; collectivités publiques en charge des transports publics (communes, EPCI, départements, régions) ; bureaux d'études ; agences d'urbanisme ; services de l'Etat (DDT, DREAL) ; exploitant de transports.

PRÉ-REQUIS

Aucun Apporter un ordinateur muni d'Excel dans le cadre du cas pratique

OBJECTIFS

CERNER les principes et le cadre réglementaire de la démarche d'évaluation dans les transports collectifs et sa place dans le processus de décision

MAITRISER les spécificités de l'évaluation socio-économique a priori et a posteriori

CONSTRUIRE une analyse stratégique et un calcul socio-économique

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Exercices sous forme de travaux dirigés
- . Module d'approfondissement en visio-conférence
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

COORDINATION

Vincent CHAGNAUD, Associé, A7 Conseil

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JOURNÉE 1

9h00 - 9h30

Introduction et présentation de la session.

La place et le rôle d'une démarche d'évaluation dans un projet de transport

9h30 - 10h30

Vincent CHAGNAUD

Les principes de la démarche d'évaluation : ses objectifs, son cadre législatif, ses différentes temporalités, ses différentes approches.

Introduction à l'instruction Royal.

10h45 - 12h15

Aurélien EUGENE, *Chef de Projet, Smart Mobilité et Systèmes, Egis*

La construction d'une analyse stratégique: son rôle dans l'émergence de l'opportunité d'un projet et dans la définition de ses objectifs. Périmètre et élaboration d'un scénario et d'une option de référence.

Le calcul socio-économique

13h45 - 14h45

Arthur DELAHODDE, *Consultant, Cabinet MENSIA Conseil*

Méthodologie du calcul socio-économique.

15h00 - 18h30

Arthur DELAHODDE

Exercice pratique de réalisation d'un calcul socio-économique conforme à l'instruction Royal.

Fin de la journée à 18h30

JOURNÉE 2

L'évaluation a priori

8h30 - 10h00

Damien GRANGEON, *CEREMA - En visioconférence*
Wilhémine LECOINTRE, *CEREMA*

Recommandations pour l'évaluation a priori des projets de transports collectifs.

Présentation du nouveau guide Cerema.

10h15 - 12h00

Pascal GAUTIER, *Chef de la mission évaluation socio-économique des investissements, SGPI*

Le cadre légal fixant le contenu d'une évaluation socio-économique devant accompagner un dossier d'enquête d'utilité publique d'un projet comportant un financement significatif de l'Etat ou d'un de ses établissements publics.

Les attentes opérationnelles du SGPI et les points de vigilance.

Retour d'expérience relatif à des projets de transport urbains.

13h30 - 15h00

Jean CALIO, *SNCF Réseau*

Système d'exploitation d'un TCU : spécificités de l'évaluation socio-économique a priori.

L'évaluation a posteriori

15h15 - 16h45

Damien GRANGEON

Eclairage sur l'évaluation a posteriori et présentation du guide du CEREMA.

Synthèse de la formation

16h45 - 17h45

Vincent CHAGNAUD

Les bonnes pratiques et les points de vigilance.

17h45 - 18h00

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 18h00

JOURNÉE 3

VISIO-CONFÉRENCE : focus sur le cas particulier des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire.

14h00 - 15h30

Aline BAGLAND, *Explain*

Mikaël MONOT, *SNCF Réseau Occitanie*

Lignes de desserte fine du territoire : spécificités de l'évaluation a priori.

Fin de la journée à 15h30